

## POUR LE MINISTERE

Le Conseil de l'UFR de Langues, réuni le 11 mars 2010, ayant pris connaissance des derniers documents ministériels définissant l'architecture des masters 'métiers de l'enseignement' ainsi que des textes concernant le CRPE et le Capes, constate, comme la quasi-totalité de la communauté universitaire, que non seulement la multiplication des tâches exigées des étudiants est irréaliste, source d'un abaissement, et non d'une amélioration du niveau, mais que le calendrier prévu pose de très graves problèmes :

### POUR LA SESSION DE NOVEMBRE 2010

-impossibilité de préparer sérieusement les candidats au Capes de Langues en deux mois à de nouvelles épreuves écrites radicalement différentes de celles auxquelles ils ont été entraînés depuis leur entrée à l'université ;

### PLUS GENERALEMENT

-aggravation des inégalités sociales car à l'allongement des études s'ajoute, du fait de concours prévus en septembre ou en novembre, la nécessité pour les étudiants de consacrer une partie de l'été à leur préparation, ce qui est incompatible avec un travail rémunéré. Les dates précoces des écrits ne peuvent d'autre part qu'engendrer une multiplication des préparations privées, par nature socialement sélectives ;

-incohérence d'un projet qui encourage les étudiants à passer deux concours à quelques mois d'intervalle, négligeant ainsi le fait qu'il s'agit de recrutements distincts donnant accès à des métiers distincts, alors même que les textes insistent constamment sur l'importance d'une vraie professionnalisation ;

-restriction de la mobilité internationale puisque la 'période séparant les épreuves des résultats', censée la favoriser, n'excède pas quelques semaines, et s'avère donc tout à fait insuffisante pour un étudiant en langues ;

-dégradation enfin des conditions d'entrée dans le métier : les stages de 108h, difficilement conciliables avec des enseignements de master, un travail de recherche, et la préparation d'un concours, ne sauraient compenser la diminution du temps de décharge accordé aux neo-certifiés qui devront selon toute probabilité assurer un temps plein de la rentrée à leur première période de formation. Qui plus est, la solution qui consiste, pour mettre en place ces stages de 108h, à demander aux étudiants de M2 de remplacer les neo-certifiés pendant la période de formation de ceux-ci pose de sérieux problèmes, aussi bien pour les élèves qui verront se succéder deux enseignants débutants, que pour les étudiants de M2 eux-mêmes, amenés à prendre la suite d'un enseignant inexpérimenté.

Pour toutes ces raisons nous nous joignons aux nombreuses voix émanant de la communauté universitaire en désaccord avec les orientations de l'actuelle réforme du recrutement et de la formation des enseignants pour demander :

-le report des écrits de concours au printemps 2011

-le maintien de la formation alternée des fonctionnaires-stagiaires sans diminution de la décharge horaire l'année suivant leur recrutement

## **POUR LA PRESIDENCE**

Le Conseil de l'UFR de Langues, réuni le 11 mars 2010, ayant pris connaissance des derniers textes ministériels concernant les dates et les épreuves du Capes de Langues, demande instamment un report de la date du 26 mars, actuellement prévue pour la remontée des maquettes. En effet :

1) le passage à une épreuve hors programme à l'écrit, le flou entourant les épreuves orales, compliquent considérablement l'élaboration d'un projet pédagogique ;

2) la 'note de cadrage pour les maquettes de master métiers de l'enseignement du second degré' du 18 février, dont les collègues n'ont eu connaissance qu'au retour des vacances de février, soit moins d'un mois avant la remise présumée des maquettes, comporte de nombreuses précisions, notamment en ce qui concerne les contraintes pratiques liées aux stages, amenant à modifier tout projet antérieurement élaboré ;

3) certains aspects toutefois restent vagues: la note ne précise pas par exemple ce qu'il advient des étudiants titulaires d'un M2 Master Enseignement qui auraient échoué au concours et souhaiteraient se réinscrire au Capes. Lors de la journée du 4 mars à Angers diverses suggestions ont été faites: intégration par validation d'acquis à un autre M2, délivrance d'un D. U. Compte-tenu du nombre de plus en plus restreint de places au concours, prendre en compte la situation de ces étudiants dans la construction de la maquette apparaît pourtant comme un enjeu majeur ;

4) les volumes horaires envisagés, considérablement augmentés par rapport aux volumes actuels, notamment en M1 ; le maintien de la préparation à l'agrégation qui, conservant un programme, ne peut plus s'appuyer sur des mutualisations avec les cours de Capes, exigent la révision des moyens d'enseignement attribués à chaque département ainsi que des assurances concernant la participation de l'IUFM à la formation professionnelle. Un chiffrage précis, compliqué par les diverses formes de mutualisation et les spécificités de chaque site et de chaque département, ne saurait être fait correctement dans la précipitation ;

5) enfin la multiplication des motions de CA, d'UFR, de sociétés savantes, exprimant la nécessité de repenser cette réforme, en particulier en termes de calendrier et d'organisation des stages, est susceptible d'apporter des modifications importantes au projet initial, et plaide en faveur d'un report de la date fixée.